



République Française

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

**Communauté de communes du Clermontais**

Date de la convocation	18 Septembre 2018	<b>Séance du : 03 Octobre 2018</b>
	<u>Votes : 40</u>	L'An Deux Mille dix-huit, le 03 Octobre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 30	Pour : 40	
Absents : 5	Contre :	
Représentés : 10	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuran Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Eric VIDAL (Villeneuveville)

Absents représentés : Mme Maryse FABRE (Canet) représentée par M. Michel SABATIER (Canet), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault) représentée par M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez) représenté par M. Serge DIDELET (Mourèze)

Absents : M. Marc FAVIER (Canet), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Jean COSTES (Salasc)

### **Objet : Ressources humaines - Conventions de mise à disposition de Mesdames AGUERA Liliane, FRANCOIS Christine et DOUZIECH Carole avec la commune de BRIGNAC**

Monsieur Coste propose aux membres du Conseil communautaire de se prononcer sur les projets de convention de mise à disposition à la Communauté de communes du Clermontais de Mesdames AGUERA Liliane, FRANCOIS Christine et DOUZIECH Carole par la commune de Brignac pour l'année scolaire 2018-2019, selon les modalités suivantes :

- **Madame AGUERA Liliane :**

Durant la période du 03 septembre 2018 au 05 juillet 2019, à hauteur de 11 heures par semaine durant les périodes scolaires afin d'assurer l'encadrement des enfants dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) de Brignac, selon un planning établi conjointement entre l'agent, le service jeunesse de la Communauté de communes du Clermontais et la commune de Brignac, réajustable après accord des parties selon les besoins du service.

- **Madame FRANCOIS Christine :**

Durant la période du 03 septembre 2018 au 05 juillet 2019, à hauteur de 6 heures par semaine durant les périodes scolaires afin d'assurer l'encadrement des enfants dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) de Brignac, selon un planning établi conjointement entre l'agent, le service jeunesse de la Communauté de

communes du Clermontais et la commune de Brignac, réajustable après accord des parties selon les besoins du service.

- **Madame DOUZIECH Carole :**

Durant la période du 03 septembre 2018 au 05 juillet 2019, à hauteur de 4 heures par semaine durant les périodes scolaires afin d'assurer l'encadrement des enfants dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) de Brignac, selon un planning établi conjointement entre l'agent, le service jeunesse de la Communauté de communes du Clermontais et la commune de Brignac, réajustable après accord des parties selon les besoins du service.

Il est précisé que le montant de la rémunération et des charges salariales correspondant aux volumes horaires hebdomadaires de ces agents sera remboursé par la Communauté de communes du Clermontais à la commune de Brignac sur présentation d'un titre de recettes trimestriel.

Cette proposition a reçu l'avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 19 septembre 2018.

Monsieur le Président soumet ce rapport au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur Coste, et après en avoir délibéré.

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** les conventions de mise à disposition Mesdames AGUERA Liliane, FRANCOIS Christine et DOUZIECH Carole par la commune de Brignac à la Communauté de communes du Clermontais présentées en annexe,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. Lacroix', written over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS' around the top edge and 'HERAULT' at the bottom. In the center of the seal is a heraldic emblem featuring a figure holding a staff and a sunburst above their head.

Jean-Claude LACROIX